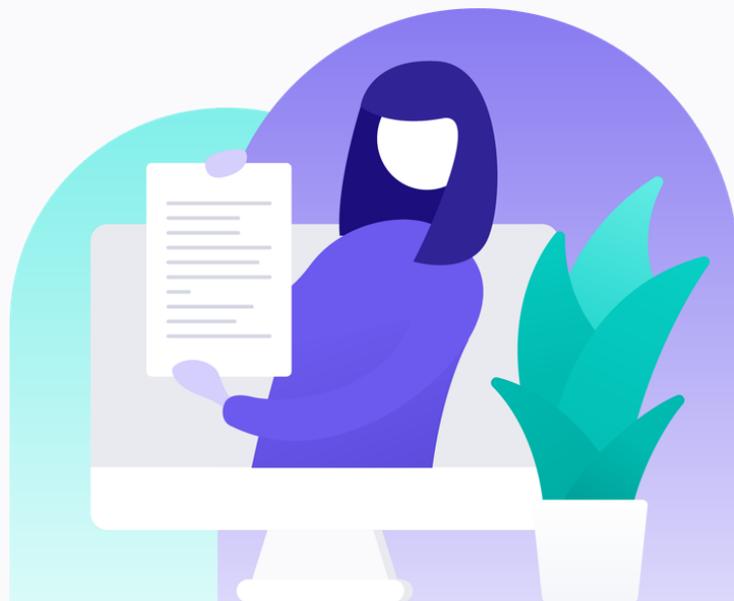




Mandat de transfert du compte Qonto



Acceptation du mandat

En acceptant ce mandat, vous confirmez avoir lu et vous acceptez :

- Les Conditions générales d'utilisation, disponibles [ici](#), et l'ouverture de votre compte Olinda
- Le présent mandat de transfert de compte, permettant à Olinda d'autoriser Treezor à lui communiquer toute donnée vous concernant lorsque cela est nécessaire pour le transfert de votre compte, de collecter et d'utiliser vos données pour la création et la gestion de ce compte, de clôturer votre compte Treezor et de mener des actions facilitant le transfert du compte.

En acceptant ce mandat vous confirmez également avoir lu et accepté la politique de confidentialité Olinda, disponible [ici](#), applicable au traitement de mes données personnelles.

OLINDA, Société par actions simplifiée au capital de 218.824 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 819 489 626 et dont le siège social se situe 20 bis rue La Fayette, 75009 PARIS, agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, en qualité d'Établissement de paiement sous le numéro [16958].

Ci-après dénommée « l'Établissement » d'une part,

Et

Le client, (i) personne morale ou (ii) personne physique agissant pour son propre compte à des fins professionnelles, immatriculée ou résidente dans un Etat membre de l'Union Européenne et disposant d'un compte de paiement ouvert dans les livres de Treezor.

Ci-après dénommé « le Client », d'autre part.

Ensemble dénommées les « Parties »



Définition

Les termes du présent Mandat utilisés avec la première lettre en majuscule auront le sens défini ci-après, indépendamment du fait qu'ils soient au singulier ou au pluriel.

Treezor : Société par actions simplifiée au capital de 3 200 000€, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 807 465 059 et dont le siège social se situe au 41 rue de Prony, 75017 Paris, établissement de paiement partenaire de l'Établissement, dans les livres duquel est ouvert un compte au nom du Client.

Compte Treezor : Désigne le compte au nom du Client ouvert dans les livres de Treezor.

Compte Olinda : Désigne le compte au nom du Client ouvert dans les livres de l'Établissement.

Migration : Désigne pour le client la clôture de son Compte Treezor, l'ouverture d'un Compte Olinda et le transfert du solde éventuel, de ses flux et données pertinentes vers le Compte Olinda.

Espace personnel : Désigne l'environnement dédié du Client (ou d'un utilisateur désigné par le Client) accessible via l'application ou le site de l'Établissement au moyen de données d'identification.

Preambule

Préalablement à l'obtention d'un agrément d'établissement de paiement et au développement de son back-office de paiement, l'Établissement proposait à ses clients d'ouvrir un compte dans les livres de son partenaire Treezor.

Suite à l'obtention de son agrément d'établissement de paiement et au développement de son back-office de paiement, l'Établissement propose au Client de clôturer son Compte Treezor afin d'ouvrir un compte dans les livres de l'Établissement.



Le présent accord a pour objet de donner mandat à l'Établissement de collecter auprès de Treezor et d'utiliser certaines données du Client et d'effectuer certaines opérations pour le compte du Client afin de faciliter la Migration.

1. Consentement à la transmission, au traitement et à l'utilisation de données clients et exemption du secret professionnel.

Le Client accepte expressément que les données et documents suivants, collectés et traités dans le cadre de l'ouverture et la gestion du Compte Treezor, soient transférées à l'émetteur et utilisés afin de faciliter l'ouverture et la gestion du Compte Olinda :

- Données d'identification du Client, de ses mandataires sociaux, bénéficiaires effectifs et personnes ayant accès au compte (nom, adresse, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, numéro de téléphone et adresse e-mail).
- **Données de compte et de transaction** : nom, prénom, IBAN et adresse email des bénéficiaires de virements, informations concernant les virements récurrents et mandats de prélèvement enregistrés, identité et habilitations des personnes utilisant le Compte Treezor du Client.
- **Historique des transactions** : informations disponibles concernant les virements entrants et sortants domestiques et internationaux, les paiements de cartes, les retraits d'argent, les prélèvements et les encaissements de chèques.
- Document de vérification d'identité du Client, de ses mandataires sociaux, de ses bénéficiaires effectifs et des utilisateurs du compte (justificatifs d'identité, de domiciles, de pouvoirs, d'origine et de destination des fonds).
- Tout autre document transmis à Treezor dans le cadre de ses obligations de connaissance Client.

L'Établissement utilisera et traitera ces données conformément à sa [politique de confidentialité](#).



2. Consentement à la réplique des pouvoirs

Le Client accepte de donner des pouvoirs identiques à ses utilisateurs ayant accès à son Compte Treezor sur le Compte Olinda et mandate l'Établissement pour créer un Espace personnel sur le Compte Olinda à chacun de ces utilisateurs.

Le Client pourra à tout moment révoquer les pouvoirs de ces utilisateurs par le biais de son Espace personnel.

3. Consentement au déplacement des virements récurrents et des virements programmés

Le Client donne mandat à l'Établissement pour déplacer les virements récurrents et les virements programmés depuis le Compte Treezor vers le Compte Olinda. Concrètement le Client donne mandat à l'Établissement pour supprimer les virements récurrents et les virements programmés du Compte Treezor et de créer à l'identique des nouveaux virements récurrents et programmés de telle sorte que ces virements seront désormais effectués sur votre Compte Olinda et non plus sur votre Compte Treezor.

4. Clôture du Compte Treezor du Client

Le Client donne mandat à l'Établissement d'engager toute action nécessaire auprès de Treezor afin de procéder à la résiliation de son Contrat-cadre de service de paiement et à la clôture de son Compte Treezor dans un délai de 90 jours calendaires après l'acceptation du présent Mandat.

5. Transfert du solde du compte Treezor

A l'issue d'une période de 90 jours calendaires suivant l'acceptation du présent Mandat, dans le cas où le solde du Compte Treezor du Client serait positif, ce dernier donne mandat à l'Établissement d'engager toute action nécessaire auprès de Treezor afin de transférer le solde de son Compte Treezor vers son Compte Olinda.

